

Journal de Roubaix

Quotidien de Roubaix Tourcoing et de la Région

BUREAUX
 ROUBAIX - 63-71, Grande-Rue. Tél. 237.32. 237.33 et 237.34.
 TOURCOING - 21, rue Gambetta. Tél. 37.
 LILLE - 5, rue Faidherbe. Tél. 536.21.
 PARIS - 25, boulevard Poissonnière. Tél. France 77.84.
 MOUScron - 105, rue de la Station. Tél. 2.64.
ANCIENS DIRECTEURS
 Jean Reboux
 Alfred Reboux
 Madame Alfred Reboux

LA BELGIQUE TOURISTIQUE VOUS ATTEND
 — Bon accueil —
 Vie à bon marché
 Les Belges belges sont soumis au contrôle du Gouvernement
 L'affichage des prix - y est obligatoire -
 Renseignements gratuits à l'Office
 Belgo-Luxembourgeois de Tourisme
 14, rue de la République, 14 - PARIS -

L'heure du courage

Un "ordre nouveau" ?
 Disons: Un "esprit nouveau"
 La collaboration de tous peut seule prévenir la ruine de tous.

Le « Journal de Roubaix », qui fête jeudi son quatre-vingtième anniversaire, a eu le mérite, dans toutes les passes difficiles qu'a traversées la grande patrie, la France, la petite patrie, Roubaix, de remonter les courages et de sonner le ralliement des bonnes volontés.

A l'heure troublée où nous sommes, il demande à un de ses amis de toujours, à un fils de la cité qui aime passionnément sa ville et son pays, de dire un mot sur les événements.

Une telle invitation est un honneur redoutable que je ne veux pas décliner.

L'occupation des usines et des lieux de travail fut un acte révolutionnaire injustifiable au regard du droit. Le gouvernement lui-même a dû en reconnaître l'illégalité et, par un arbitrage sensationnel, substituer à l'état de guerre un armistice nécessaire. De l'accord Matignon, signé entre les représentants du patronat français et l'organisation ouvrière dite « la plus représentative » est sorti ce que certains ont appelé un « ordre nouveau ».

Et, de fait, l'objet principal de l'accord du 7 juin fut de préparer la conclusion de conventions collectives de travail dans toutes les branches de l'économie française. Ce qui jusqu'ici était l'exception, pratiquée en certaines professions, comme les mines, devient de droit commun.

Ordre nouveau, oui, en ce sens que les conditions de travail ne seront plus fixées désormais sans accord préalable entre l'élément patronal, représenté par ses délégués, et l'élément ouvrier, lui-même organisé et opérant par mandataires.

Mais ordre nouveau qui sera précaire et amorphe, vrai corps sans âme, si un « esprit nouveau » ne le vivifie pas.

Et, disons-le sans ambages, ce régime sur lequel on fonde tant d'espoirs est incompatible, non seulement avec l'esprit de lutte de classes, mais avec

LA VENTE DES PETITS POIS DE MARDYCK



(Photo Lemaire).
 Hier samedi, très nombreuses les Mardyckois sont venues à Dunkerque, la hotte sur les épaules, offrir en vente, de porte en porte, les petits pois si justement renommés qu'elles cultivent sur leurs terres.

l'esprit de séparation des classes: il implique leur collaboration.

De quoi s'agit-il? D'aligner des barèmes de salaires? D'aménager des heures de travail? D'organiser des congés payés? De donner aux réclamations ouvrières toute faculté d'expression? De prévenir l'arbitraire dans le congédiement? Oui, sans doute, et tout cela est juste. Mais cela ne va pas sans des rapports suivis, normaux, confiants, entre les deux éléments, patronal et ouvrier, sans une institution permanente et organique, où les uns et les autres pourront se voir, s'entendre, ajuster leurs points de vue, s'accorder, en un mot, non seulement de loin en loin, mais avec cette continuité qui convient à des collaborateurs voués à la même tâche.

Hors de là, pouvons-nous dire, point de salut. De deux choses l'une: ou les luttes recommenceront avec, comme épilogue fatal, la main-mise, déplorable, de l'Etat sur l'outil industriel; ou l'esprit corporatif, issu de deux libertés syndicales qui consentent à s'ajuster, précédera, et avec lui le retour à la concorde et à la paix durable.

Qu'il le veuille ou non et quels que soient ses antécédents doctrinaux, le gouvernement, parce qu'il a frayé le chemin aux conventions collectives, s'est, par le fait même, interdit de prôner la lutte des classes. Si quand même, il y engage ses troupes, il déchire de ses propres mains le contenu des accords Matignon. Il ne peut rien sans le bon vouloir des uns et des autres, patrons et ouvriers.

C'est l'impérieuse nécessité, non seulement d'un « ordre nouveau », mais d'un « esprit nouveau » qui doit, enfler les courages et redresser les volontés de tous ceux, sans distinction de classes et d'échelons économiques, qui ont au cœur la passion du bien commun. C'est là une Révolution morale et, par suite, direz-vous, une chimère impossible. Non point, puisqu'aussi bien les grandes épreuves ont toujours suscité chez nous les redressements nécessaires.

L'honneur des chefs d'entreprise qui ont fondé Roubaix-Tourcoing et fait de nos deux places jumelées un centre incomparable d'activité, d'ingéniosité, et, durant si longtemps, de prospérité, fut ce que j'appellerai la présence, ils ont été, ils veulent demeurer, par leurs successeurs, les premiers travailleurs de leurs maisons. Or cette présence active, non seulement sur le plan de l'entreprise, mais sur le plan corporatif, sur le plan, disons le mot, des conventions collectives et des organismes nouveaux que l'évolution sociale a rendus nécessaires, n'est-elle pas devenue de circonstance? Elle est digne du courage des intéressés.

Quant aux employés et aux ouvriers, ils ont tout à gagner, rien à perdre, à entretenir, eux aussi, malgré les préventions et les tentations de la surenchère, l'esprit de collaboration qui, seul, peut donner un lendemain aux conquêtes nouvelles et aux avantages, souvent chèrement achetés, que leur ont valu les événements.

Eugène DUTHOIT.
 (Lire la suite page 2.)

M. Gasnier-Duparc se rend à Saint-Malo
 Paris, 20 juin. — M. Gasnier-Duparc, ministre de la Marine, a quitté Paris se rendant à St-Malo pour présider les fêtes du Comité France-Grande-Bretagne.

Les musiques militaires à Paris



LA NOUVEAU DES TIRAILLEURS A DONNÉ UN CONCERT A PARIS, A L'OCCASION D'UN FESTIVAL DE MUSIQUES MILITAIRES (Ph. Rel.)

BILLET PARISIEN Les conditions de la confiance

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)
 PARIS, 20 JUIN (Minuit).

Le Sénat, en renvoyant à mardi la discussion du projet de loi sur les avances de la Banque de France au Trésor, a voulu manifester son désir de n'apporter à cet examen aucune précipitation.

Déjà, les sénateurs n'avaient voté le premier train de lois déposées par le cabinet Léon Blum qu'en les passant au crible d'une critique parfois impitoyable. La Haute-Assemblée républicaine pourait ne pas être admise par le Front populaire au pouvoir. Elle entend que la Constitution soit respectée. S'il est à peu près certain qu'elle ne s'opposera pas aux lois qui lui seront soumises, du moins veut-elle avertir le Gouvernement de tous les dangers que peut comporter sa politique.

La Chambre elle-même, à vrai dire, prend peu à peu conscience de certaines difficultés. Il n'est pas toujours facile, en effet, de faire passer dans les faits les articles d'un programme électoral. La majorité de la Chambre suit sans hésiter le gouvernement pour tenter l'expérience que semble avoir voulue le suffrage universel. Mais il s'en faut que tous les députés, dont les suffrages sont acquis d'avance aux articles essentiels du programme de rassemblement populaire, aient perdu soudain toute clairvoyance.

Lorsque M. Paul Reynaud, dans son intervention de vendredi, opposa au système de M. Vincent-Auriol des chiffres et des faits, on ressentit un certain malaise sur les bancs de la majorité.

Le débat a fait apparaître clairement, en effet, que la technique financière ne peut se plier au gré des préférences politiques des législateurs qui se suivent sans toujours se ressembler.

Tous les bons citoyens souhaiteront, dans leur propre intérêt d'ailleurs, que l'appel à la confiance lancé par M. Vincent-Auriol soit entendu. Mais tous ne seront pas convaincus que toutes les conditions de la confiance aient été réunies.

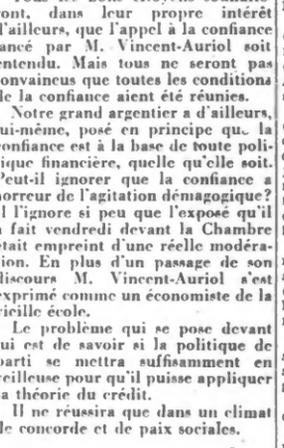
Notre grand argentier d'ailleurs, lui-même, posé en principe que la confiance est à la base de toute politique financière, quelle qu'elle soit. Peut-il ignorer que la confiance a horreur de l'agitation démagogique? Il ignore si peu que l'exposé qu'il a fait vendredi devant la Chambre était empreint d'une réelle modération. En plus d'un passage de son discours M. Vincent-Auriol s'est exprimé comme un économiste de la vieille école.

Le problème qui se pose devant lui est de savoir si la politique de parti se mettra suffisamment en veilleuse pour qu'il puisse appliquer sa théorie du crédit.

Il ne réussira que dans un climat de concorde et de paix sociales.

R...

LA MODE AUX COURSES ANGLAISES



UN CHAPEAU ORIGINAL ET... ENCOMBRANT.

Edouard VIII va venir se reposer en France
 Londres, 20 juin. — Il se confirme que le roi passera une partie de ses vacances dans le Midi de la France. On ne donne encore aucune précision sur la durée de ce séjour. On indique seulement que le roi Edouard résidera au château de l'Horizon, près de Cannes.

Des incidents à Harlem

La défaite de Joë Louis a causé dans Harlem, le quartier nègre de New-York, une vive émotion qui s'est traduite par des incidents regrettables.

Furieux de la défaite de leur idole sur qui ils avaient parié tout ce qu'ils possédaient, extrêmement surexcités par l'atmosphère du match et aussi par le chahut, plusieurs groupes de nègres déchaînés, malgré les renforts de police patrouillant dans Harlem, se sont livrés à des agressions contre les blancs qui passaient dans le quartier.

Il ont attaqué des voitures et autobus à coups de pierres et se sont heurtés violemment à la police. L'un d'eux a été blessé d'un coup de revolver.

M. Hitler et le docteur Goebbels félicitent Schmeling

Dés qu'il eut connaissance de la victoire de Max Schmeling contre Joë Louis, le docteur Joseph Goebbels, ministre de la Propagande du Reich, a adressé au champion allemand le télégramme suivant:

« Je vous félicite de tout cœur pour votre magnifique victoire que nous avons apprise cette nuit par T.S.F. Je sais que vous avez combattu pour l'Allemagne.

Contre toute attente l'Allemand Schmeling a battu le noir Joë Louis par knock-out au 12^e round



MAX SCHMELING SALUE LE PUBLIC APRÈS SA VICTOIRE. (Radiophoto N.Y.T.)

New-York, 20 juin. — Bien que les paris fussent en sa faveur dans la proportion de 14 contre 1, le noir Joë Louis connu la défaite vendredi soir au Yankee Stadium. L'Allemand Schmeling a réussi à le mettre knock-out au 12^e round d'un match qui était conclu pour 15 reprises.

La rencontre s'est déroulée devant 70.000 personnes et la recette a atteint douze millions de francs.

Voici, d'ailleurs, la physionomie de ce combat:

Au 1^{er} round, Joë Louis attaque par un gauche à la mâchoire de Schmeling puis se remet en garde. Les deux adversaires sont prudents. Le 1^{er} round ne donne l'avantage à aucun des deux boxeurs.

Au 2^e round, Louis travaille méthodiquement et cherche l'ouverture. Cependant Schmeling attaque avec régularité et quelques-uns de ses coups portent. Léger avantage à Schmeling.

Au 3^e round, Schmeling place des gauches très dures à la mâchoire du nègre qui riposte par une pluie de coups et envoie Schmeling dans les cordes. Avantage à Louis qui s'est montré très agressif.

Au 4^e round Louis attaque par des gauches puissantes à la tête de Schmeling qui crache le sang, mais l'Allemand décoche une droite très violente qui projette Louis à terre. Le noir se relève immédiatement. Les deux boxeurs qui entrent en corps à corps et échangent des coups très durs sont séparés par l'arbitre. Avantage à Schmeling.

Au 5^e round, Schmeling attaque furieusement, utilisant presque uniquement sa droite qui fait chanceler Louis. Ce dernier semble avoir peine à surmonter les effets des coups de son adversaire qui remporte cette reprise.

Au 6^e round, Schmeling place heureusement de précieuses droites, qui toutes surprennent Louis qui est presque groggy.

Au 7^e round, Louis réveille, attaque au corps et remporte le round.

Au 8^e round, Louis reprend confiance, mais la défense de l'Allemand est bonne.

Au 9^e reprise, Louis quitte son coin le visage tuméfié par les droites répétées de son adversaire qu'il ne parvient pas à arrêter.

Au 10^e round, l'Allemand attaque inlassablement de sa droite. Son adversaire est incapable de se protéger et Schmeling prend un net avantage.

Au 11^e round, Schmeling feinte constamment de la droite et accuse une grosse supériorité.

Au 12^e round, Louis touche durement Schmeling à la ceinture; ce dernier proteste, mais l'arbitre ordonne la continuation du match.

Une terrible droite de Schmeling envoie Joë Louis au tapis et Schmeling gagne le match.

Des bandits en auto dévalisent les employés du bureau de chômage de St-Ouen et emportent 120.000 fr.

Paris, 20 juin. — Une agression a été commise samedi matin, par des bandits en auto, contre les receveurs du bureau de chômage de Saint-Ouen.

Il était 8 h. 45, quand MM. Schmidt et Vicaut, employés du bureau de chômage, sortaient de la Recette municipale en emportant 120.000 fr. destinés aux chômeurs de la localité.

Rue Emile-Cordon, ils descendirent de leur voiture. Brusquement un homme en manches de chemise arracha alors à M. Schmidt une petite valise contenant les billets.

Au même moment, un deuxième personnage portait un coup de poing à M. Vicaut. Puis, les deux malfaiteurs s'enfuirent en automobile sans qu'on put les rejoindre.

A 11 h., on trouva abandonnée dans une avenue de Saint-Ouen, la voiture, vraisemblablement volée, qui avait servi aux malfaiteurs.

Sur la banquette arrière, ils avaient abandonné des rouleaux de pièces de 5 fr. L'enquête se poursuit. L'indemnité de chômage a été versée malgré ce contretemps, aux sans-travail de la localité.

Le marché des changes enregistre une sérieuse détente

Le marché des changes a enregistré, samedi matin, une détente accentuée.

Le livre a été négocié à 76 contre 76,42, le dollar 15.16 3/4 contre 15.19, le belga 256,40 contre 256,80. Ces deux dernières monnaies sont donc tombées en dessous des cours que constituait le point de sortie de l'or de la Banque de France, cours qui l'établissent respectivement à 15,19 pour le dollar et 256 5/8 pour le belga.

A Londres, le prix de l'or est tombé à 138,9 sh., ce qui, au cours de 78 pour une livre, fait ressortir à 18.953 fr. le kilo d'or fin. Il faut remonter jusqu'au début de mars pour trouver un cours aussi faible.

Enfin, le marché des reports marque également une détente sensible. Le livre à un mois est négocié sur la base de 111/8 contre 2 1/8 et, à 3 mois, sur la base 4 1/8 contre 5 7/8. Les taux sont, pour le dollar, 0,22 à un mois, contre 0,42 et à trois mois, 0,62 contre 1,17.

Les grèves en Belgique

LES COMMISSIONS PARITAIRES CONTINUENT LEURS TRAVAUX DANS UNE ATMOSPHÈRE DE CONCILIATION QUI A DÉJÀ ABOUTI A DE NOMBREUX ACCORDS

Pour empêcher une « marche sur Bruxelles », le Gouvernement a fait mettre en œuvre le dispositif militaire de sécurité

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)
 BRUXELLES, 20 JUIN 1936.

Le travail des Commissions paritaires se poursuit, malgré d'évidentes difficultés, dans une atmosphère d'entente.

On peut dire que, déjà, la plupart des revendications ouvrières sont acceptées: minimum de salaire de 32 francs enliron par jour, pour un travailleur adulte et formé; vacances de six jours payées; liberté syndicale.

En ce qui concerne ce dernier point, il n'y a pas innovation. Le principe de la liberté de s'affilier aux syndicats, aux mutualités et aux coopératives de son choix existait légalement, pour l'ouvrier, avant les événements actuels. En fait, cependant, cette liberté était souvent brimée.

Il y eut d'abord les agissements des groupes socialistes dans plusieurs régions. Le « syndicat rouge » était obligatoire. L'interdit était jeté sur les syndicats chrétiens. Ceux des travailleurs, dans le pays de Charleroi, le Borinage et le bassin de Liège notamment, qui

tue en brèche jusqu'ici, par des initiatives patronales. Dans beaucoup d'établissements industriels, avaient été créés des syndicats, des mutualités, des caisses d'assurance, des sociétés d'habitations à bon marché, d'initiative nationale.

En elles-mêmes, ces œuvres étaient légitimes, excellentes; elles rendaient de très grands services aux ouvriers. Mais leur atmosphère ne plaisait pas à ces derniers. Ils ne s'y sentaient pas chez eux, à tort ou à raison. En outre, il y eut, de la part des conseils d'administration de ces œuvres, et trop souvent hélas, des manques de doigté, une ignorance trop marquée du sens social, qui firent de l'affiliation à ces œuvres, une obligation sous peine de refus d'embauchage. Ainsi beaucoup de bonnes volontés furent brimées.

Les décisions actuellement prises tendent à mettre fin à ces deux sortes de déficiences et d'atteintes à la liberté sociale.

Le travailleur sera libre d'adhérer à n'importe quel syndicat, mutualité ou coopérative. Qu'il soit chrétien, socialiste,



A BRUXELLES, LES GENDARMES ONT FAIT ÉVACUER UNE USINE OU QUELQUES BAGARRÉS AVAIENT EU LIEU ENTRE GRÉVISTES ET OUVRIERS QUI VOULAIENT CONTINUER LE TRAVAIL.

voulaient adhérer aux organisations chrétiennes, étaient l'objet de menaces, d'injures, de coups. Dans certains milieux, le mot d'ordre était « rouge ou pas de pain ». Il y eut, pendant de longues années, des ouvriers chrétiens qui luttaient héroïquement — c'est le mot — pour leur idéal social, dont le non restera ignoré des masses, mais qu'il convient de saluer, à l'heure où l'action sociale chrétienne affirme aujourd'hui et pour jamais en Belgique, sa vitalité, sa force et sa générosité conquérantes.

Faut-il le rappeler, des patrons firent souvent le jeu des meneurs extrémistes et renvoyèrent, à plus d'une reprise, des ouvriers chrétiens, parce que les socialistes ne voulaient plus travailler avec eux et menaçaient de faire grève, si ces derniers n'étaient pas jetés sur le pavé.

Grâce à Dieu, si ces moeurs d'un autre âge n'ont pas encore tout à fait cessé, les socialistes, en général, les ont abandonnées, et l'on peut espérer que l'heure viendra où la justice et la fraternité parleront dans tous les coeurs plus haut que le fanatisme et l'intolérance.

La liberté syndicale était encore battue

LES PRÉPARATIFS DU SACRE DU ROI ÉDOUARD VIII

Autour de Hal, notamment, les soldats ont construit de véritables barricades avec des barbelés, des camions et des pièces de bois.

Les routes de Mons et de Tournai sont surveillées par des soldats, balonnets au canon.

A Bruxelles, on aperçoit quelques camions sillonnant la ville, battant pavillon rouge et incitant les ouvriers à abandonner le travail. Cependant, les commissions paritaires de chaque industrie ratifient les unes après les autres l'accord réalisé entre les associations patronales et les syndicats.

Jusqu'à présent, cependant, seuls les dockers d'Anvers ont décidé de reprendre le travail lundi.

Les résultats des commissions paritaires

Samedi soir, les commissions paritaires suivantes avaient accepté la totalité des propositions gouvernementales: ports d'Anvers, de Bruxelles et de Vilvorde, électricité, carrières, hôtelsiers, lingeries, verreries, métallurgie, industrie diamantaire et P.T.T.

Les autres industries ont accepté les propositions gouvernementales, sauf le semaine de 40 heures, au sujet de laquelle des objections de diverse nature ont été soulevées.

Cette question sera examinée au cours de nouvelles entrevues.

L'accord dans les mines

L'accord a été conclu dans les mines sur les bases suivantes: les salaires augmenteront de 42 francs par jour. Les mines seront rajustées au regard de l'index à 685. Le barème des jeunes ouvriers sera renvoyé à une sous-commission qui examinera incessamment les conditions de



LA COURONNE DE SAINT ÉDOUARD, CISELÉE EN 1662, POUR CHARLES II, AVEC LAQUELLE SERA COURONNÉ ÉDOUARD VIII.

Cette couronne, très lourde, ne reposera que quelques instants sur la tête du souverain et sera immédiatement remplacée par une autre, sensiblement plus légère.